

## **De l'eau dans le gaz et de l'électricité dans l'air**

## **Edito**

*L'ouverture à la concurrence de l'électricité et du gaz (cf P4) est à l'image de la situation générale : La période de l'été va servir aux travaux pratiques de mise en application du dogme libéral de nos habitations jusqu'aux bancs de l'Assemblée Nationale. Assemblée qui a vu un premier ministre faire une déclaration de politique générale donnant le ton : On va faire des « réformes difficiles »*

*Qu'il n'y ait pas de malentendu : les réformes ne seront pas difficiles pour tout le monde mais seulement pour la majorité de la population qui vit uniquement de son salaire, de sa retraite, de son chômage de son RMI....*

*Droit du travail, droit de grève, franchise médicale, TVA « sociale »*

*Que cela aboutisse à gagner plus ou pareil ou moins, l'essentiel est de nous faire travailler plus tout au long de l'année et tout au long de la vie (moins de retraite).*

*Dans le même temps l'effort n'est pas demandé à tous puisqu'il est plus que jamais à l'ordre du jour de faire baisser la contribution des plus aisés par des mesures fiscales financées par la baisse du nombre de fonctionnaires et le transfert de nouvelles charges vers les collectivités locales (impôts locaux)*

### **Pendant ce temps au ministère...**

*... Un aréopage de représentants de l'INRAP et de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine explique aux organisations syndicales que le processus de cdsiation étant de la requalification de contrat, il ne peut être procédé à des reprises d'ancienneté parce que la réglementation « NE LE PREVOIT PAS » Il en va du respect des règles comme de celui d'un régime alimentaire : après un apéro chargé une entrée de charcuterie, un plat en sauce, un plateau de fromage et un dessert à la crème, on refusera le demi sucre dans le café parce que le régime « NE LE PREVOIT PAS » A l'heure où ces lignes sont écrites, nous attendons toujours l'analyse juridique de cette position qui promet d'être savoureuse, du même tonneau que celle de la direction de l'Inrap qui considère les saisine des agents de l'Inrap à la CCP « sans objet »*

ARCHÉOLOGIE AURANGIS - MÉMOIRE MENACÉE

# Actualité

## Sous la pression des personnels

**L'intersyndicale, en déposant un préavis de grève le 25 octobre 2006 relatif à l'emploi a maintenu une pression constante ces derniers mois afin d'obtenir satisfaction sur les points revendicatifs soulevés à l'automne dernier. Le plan de résorption de la précarité est en passe d'aboutir. L'analyse des plans de charge de l'Inrap a été très sensiblement améliorée ces derniers mois grâce à une bien meilleure collaboration entre les services de l'Etat et ceux de l'Inrap, comme quoi tout devient possible sous la pression des personnels... Quant à l'emploi public, tant statutaire (SRA) que contractuel (INRAP), il reste corseté dans l'idéologie libérale de la contrainte budgétaire.**

### Bilan d'une démonstration

Cinq ans après la création de l'établissement, il est évident que la fiabilisation du plan de charge n'a jamais été une priorité majeure et primordiale de l'établissement. La direction d'alors préférant exiger déjà une régulation pure et simple des prescriptions arguant que la masse d'activité empêche l'organisation de l'activité ; c'est une manière comme une autre de camoufler une certaine forme d'incapacité à remplir ses obligations.

**Mesurer l'activité archéologique :** le 8 décembre 2006, le ministère se donnait les moyens de mesurer l'activité archéologique et de réunir l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat et de l'Inrap afin de créer des plans de charges qui retranscrivent de la manière la plus fiable, la plus concertée et donc la plus partagée possible l'activité opérationnelle de l'établissement. Ces derniers mois, l'amélioration et la fiabilisation des plans de charges, sous la pression des personnels, a permis d'établir un accord de méthode sur une autorisation de recrutement exceptionnel d'emplois CDD pour les fouilles dans les cas d'urgences avérées sur le principe d'une évaluation croisée et permanente des besoins.

### Deux évidences ...

C'est une évidence que les recrutements de CDD ont été réalisés ou le seront... mais c'est aussi une évidence que le ministère de la Culture a fait lui-même le constat que les besoins en personnel supplémentaires s'élevaient à 189,5 ETP. Il est primordial de dire que ces besoins ont été validés par les préfets mais aussi par le ministère (DAPA, DAG et INRAP).

...mais des solutions qui sont bien en deçà des exigences du service public de l'archéologie.

### 8 juin 2007 : 50 ETP CDD en plus !...

50 ETP sont une goutte d'eau au regard des 190 ETP nécessaires pour honorer le carnet de commandes de l'établissement. Ces quelques emplois permettent tout au plus des démarrages d'opérations au compte-goutte c'est à dire des résolutions ponctuelles de conflits avec le monde économique. Pour les autres opérations de fouilles, le sous-effectif est omniprésent et ce sont les agents CDI qui servent de variable d'ajustement. Faute de personnel suffisant, ces opérations vont s'éterniser dans le temps. Ce choix du ministère et de la Direction aura des conséquences à retardement : le report des post-fouilles d'un côté et le **quasi arrêt de la détection des sites de l'autre afin de placer le personnel de diagnostic sur les terrains de fouille**. A terme, le déficit de nouvelles découvertes devrait créer d'ici deux ans un hiatus dans l'activité par manque de gisements mis au jour. Enfin, **les conditions de travail restent difficiles pour les agents travaillant sur ces chantiers sans discontinuer depuis de nombreux mois.**

### La carte de l'emploi...

Les différents communiqués d'assemblées générales du 12 juin ont mis en évidence **des soldes négatifs d'emploi dans de nombreuses régions**, par rapport aux obligations que s'est donnée la direction. Où sont les emplois du plan de recrutement ? Ces emplois pourraient un tant soit peu soulager la filière scientifique et technique en ces temps difficiles. **Les emplois vacants ou les postes libérés ne sont pas remis dans le circuit du recrutement.** Autant de pratiques qui, mises bout à bout, signent une tendance de l'établissement à vouloir lui-même compromettre son efficacité et sa crédibilité.

### Une déficience politique...

Honorer les engagements pris par le ministère le 16 mars pose manifestement un problème à ce même ministère. La distribution au compte-goutte des ETP tous les trois mois et la gestion du sous-effectif par l'établissement ont pour conséquences de discréditer l'Inrap et ses personnels aux yeux du monde économique mais aussi de **lui interdire de s'inscrire pleinement dans la chaîne opératoire de l'aménagement du territoire**. Le MCC porte une grande responsabilité devant ses personnels et la communauté scientifique. Et le silence ministériel actuel n'est pas de bonne augure pour les mois qui suivent.

### ... qu'aucun muppet-show ne peut camoufler

La réunion MCC/OS du 2 juillet a confirmé la stratégie défensive du ministère. Une fois de plus, **aucune réflexion ou discussion préalable sur le rôle de l'archéologie préventive n'a été conduite** et c'est une logique exclusivement comptable qui prévaut. Idem pour les reprises d'ancienneté, dont il a aussi été question. **Les saisines et les compétences des agents sont évacuées d'un revers de main par la direction** qui n'a même pas étudié les dossiers des agents. Pourtant, les saisines émanent de femmes dans plus des 2/3 des cas. Le DRH ne le savait même pas ! Alors, imaginez la réponse de la direction le lendemain en CCP... tant d'un point de vue juridique que social et professionnel. La DAPA a refusé de donner la ventilation régionale de la RAP pour « protéger ses services ». Après insistance, il a été confirmé que l'ordonnancement de la **RAP est inexistant dans certaines DRAC**. A la CGT, on pense plutôt que c'est pour camoufler l'échec du MCC, qui confine à l'incivisme fiscal. Quant à la ventilation régionale des 189.5 ETP, il faudra être très très sage, ou flagorneur, pour l'obtenir.